

## Actifs et passifs non courants

### Corrigé Application

#### Exercice 1 :

(1) Coût d'entrée en patrimoine de la machine de production :

- Valeur en douane H TVA 18%	180.000 D
- Droit de douane	20.000 D
- Transit H TVA 18% (690 - 100) / 1,18 =	500 D

(L'amende est une due suite à une infraction à la loi, elle ne peut constituer un élément du coût de l'immobilisation)

- Transport local H TVA 10%	800 D
- Mise en place et montage H TVA 18%	1.000 D
<b>Total coût d'acquisition</b>	<b>202.300 D</b>

(2) TVA récupérable sur la machine = (TVA / transit) + (TVA / transport) + (TVA/ mise en place et montage) + (TVA / valeur en douane) + TVA sur Droit de douane

$$[(690 - 100) / 1,18] \times 0,18 + (880 / 1,10) \times 0,10 + 1.000 \times 0,18 + 200.000 \times 18\% =$$

$$350 + 36.000 = 36.350 D$$

(3) Intérêts sur obligations cautionnées :

$$[[20.000 D + (0,18 \times 200.000)] \times 6,5\% \times 90 / 365] = 897,534 D$$

$$\text{- Frais de caution bancaire (commission d'aval)} = (56.897,534 \times 2,5\% \times 90) / 365 = 350,738 D$$

$$\text{TVA / caution bancaire } 18\% = 350,738 \times 18\% = 63,132 D$$

02/01/2000			
<b>2234</b> Matériel industriel		182.300,000	
<b>636</b> Charge nette / cession d'immob. et autres pertes / éléments non récurrents ou exceptionnels		100,000	
<b>43662</b> TVA sur immobilisations		350,000	
<b>405</b> Fournisseurs d'immob., effet à payer			180.000,000
<b>532</b> Banque			2.735,250
<b>432</b> Etat, impôts et taxes retenue à la source			14,750
Acquisition nouvelle machine règlement de la valeur en douane de la machine et des frais de transit et de transport et de mise en place et montage par une lettre de crédit de 60 jours et par chèque bancaire n°...			
	dito		
<b>2234</b> Matériel industriel		20.000,000	
<b>43662</b> TVA sur immob.		36.000,000	
<b>6517</b> Intérêts des obligations cautionnées		897,534	
<b>435</b> Obligations cautionnées			56.897,534
Paiement des droits de douane et de la TVA sur droit de douane par obligation cautionnée à 90 jours, intérêts 6,5% l'an			
	dito		
<b>6275</b> Frais sur effets		350,738	
<b>43666</b> TVA récupérable sur ABS		63,132	
<b>532</b> Banque			413,870
Paiement des frais de caution - commission d'aval			

## Fonctionnement des comptes

### Actifs et passifs non courants

02/03/2000	<b>405</b> Fournisseurs d'immob., effet à payer <b>532</b> Banque Règlement du fournisseur étranger	180.000,000	180.000,000
02/04/2000	<b>435</b> Obligations cautionnées <b>532</b> Banque Paiement de l'obligation cautionnée et de la commission d'aval par chèque bancaire n°...	56.897,534	56.897,534

Remarque : Si on adopte la méthode de comptabilisation des Frais accessoires par nature on comptabilise les frais de transit (H TVA) dans le compte "622 Rémunération d'intermédiaire et honoraire" et les frais de transport local H TVA dans le compte "6241 Frais de transport" dans un premier temps puis on effectue un transfert de charge dans le compte "2234 Matériel industriel".

### Exercice 2 :

#### 1) Comptabilisation chez l'acquéreur :

**Hypothèse (1) :** Achat par une entreprise industrielle de fabrication de textile :

- Prix total (brut) des ordinateurs HT (5.000 x 5) =	25.000,000 D
- Remise (15%)	- 3.750,000 D
<b>Net commercial</b>	<b>21.250,000 D</b>
Escompte de règlement 2%	- 425,000 D
<b>Net financier</b>	<b>20.825,000 D</b>
TVA (10%)	2.082,500 D
<b>Prix TTC</b>	<b>22.907,500 D</b>

(1)	<b>2282</b> Equipement de bureau <b>43662</b> TVA sur immob. <b>754</b> Escompte obtenu <b>532</b> Banque Acquisition de cinq ordinateurs chèque n°..., Fact n°...	21.250,000 2.082,500	425,000 22.907,500
-----	--	-------------------------	-----------------------

**Hypothèse (2) :** Achat par un revendeur de matériel informatique :

a) Le revendeur utilise la méthode de l'inventaire intermittent

(1)	<b>607</b> Achat de marchandises <b>4366</b> TVA récupérable sur autres biens et services <b>754</b> Escompte obtenu <b>532</b> Banque Acquisition de cinq ordinateurs chèque n°..., Fact n°...	21.250,000 2.082,500	425,000 22.907,500
-----	---	-------------------------	-----------------------

## Fonctionnement des comptes

### Actifs et passifs non courants

b) Le revendeur utilise la méthode de l'inventaire permanent

(1)			
<b>37</b> Stocks de Mses <b>4366</b> TVA récupérable sur autres biens et services <b>754</b> Escompte obtenu <b>532</b> Banque Acquisition de cinq ordinateurs chèque n°..., Fact n°...		21.250,000 2.082,500	425,000 22.907,500

### 2) Comptabilisation chez le fabricant de matériel informatique :

(1)			
<b>532</b> Banque <b>654</b> Escompte accordé <b>4367</b> TVA collectée <b>701</b> Vente de produits finis Vente de cinq ordinateurs fact n°...		22.907,500 425,000	2.082,500 21.250,000

Si le fabricant vendeur utilise la méthode de l'inventaire permanent, l'écriture suivante doit être ajoutée à la précédente :

(1)			
<b>713</b> Variation de stock de produits <b>355</b> Stocks de produits finis Bon de sortie n°...		coût de production	coût de production

### Exercice 3 :

Prix payé :	1.000.000
A déduire : éléments identifiables	850.000
<hr/>	
Ecart correspondant au good-will ou survaleur ou fonds commercial amortissable :	150.000

La comptabilisation de l'acquisition est la suivante :

<b>21</b> Immobilisations incorporelles identifiables <b>22</b> Immobilisations corporelles identifiables <b>31</b> Stocks <b>214</b> Fonds commercial Trésorerie Acquisition de l'entreprise X.		200.000 350.000 300.000 150.000	1.000.000
---	--	--	-----------

## Fonctionnement des comptes

### Actifs et passifs non courants

#### Exercice 4 :

#### 1) Comptabilisation de la première utilisation de l'emprunt

20/03			
<b>532</b> Banque		100.000,000	
<b>162</b> Emprunt bancaire			100.000,000
Mobilisation de la 1ère tranche de crédit bancaire, avis de crédit n°...			
dito			
<b>273</b> Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts		5.000	
<b>43666</b> TVA récupérable sur ABS		900	
<b>532</b> Banque			5.900
Règlement des frais d'étude, avis de débit n°...			
20/03			
<b>6272</b> Commissions et frais sur émission d'emprunt		95,890	
<b>43666</b> TVA récupérable sur ABS		17,260	
<b>532</b> Banque			113,150
Paiement de la commission d'engagement			
Commission H TVA =			
500.000 x 1% x (7/365) =	95,890		
TVA 18%	17,260		
Commission TTC	113,150		

#### 2) Comptabilisation de la deuxième utilisation de l'emprunt au 15/06/2000 [87 j = 11 j (Mars) x 30 j (Avril) + 31 j (Mai) + 15 j (Juin)]

- La commission d'engagement est de :

$$400.000 \text{ D} \times 1\% \times (87 / 365) = 953,424 \text{ D}$$

$$\text{TVA} : 953,424 \text{ D} \times 0,18 = 171,616 \text{ D}$$

15/06			
<b>532</b> Banque		250.000,000	
<b>168</b> Emprunt bancaire			250.000,000
Utilisation de la 2ème tranche de l'emprunt			
dito			
<b>6272</b> Commission et frais sur émission d'emprunt		953,424	
<b>43666</b> TVA récup. sur autres biens et services		171,616	
<b>532</b> Banque			1.125,040
Commission d'engagement selon avis de débit du ...			

#### 3) Comptabilisation de la troisième utilisation de l'emprunt au 30/09 [107 j = 15 j (Juin) + 31 j (Juillet) + 31 j (Août) + 30 j (Septembre)]

- La commission d'engagement est de :

$$150.000 \text{ D} \times 1\% \times (107 / 365) = 439,726$$

$$\text{TVA} = 439,726 \text{ D} \times 0,18 = 79,150 \text{ D}$$

30/09			
<b>532</b> Banque		150.000,000	
<b>168</b> Emprunt bancaire			150.000,000
Utilisation de la 3ème tranche de l'emprunt			

## Fonctionnement des comptes

### Actifs et passifs non courants

dito			
<b>6272</b> Commission et frais sur émission d'emprunt		439,726	
<b>4366</b> TVA récup. sur autres biens et services		79,150	
<b>532</b> Banque			518,876
Commis. d'eng. / emprunt selon avis de débit du ...			

### Exercice 5 :

#### Tableau de remboursement de l'emprunt :

Dates	Principal nominal*	intérêt	prime de remboursement	annuité	cap. restant dû
01/07/1998	-	-	-		10.000.000
01/07/1999	2 000 000	875 000	100.000	2 975 000	8 000 000
01/08/2000	2 000 000	700 000	100.000	2 800 000	6 000 000
01/07/2001	2 000 000	525 000	100.000	2 625 000	4 000 000
01/07/2002	2 000 000	350 000	100.000	2 450 000	2 000 000
01/07/2003	2 000 000	175 000	100.000	2 275 000	-
<b>Total</b>	<b>10 000 000</b>	<b>2 625 000</b>	<b>500.000</b>	<b>13 125 000</b>	-

01/07			
<b>532</b> Banque		9.800,000	
<b>2732</b> Primes de remboursement des emprunts obligataires		700.000	
<b>161</b> Emprunts obligataires			10.500,000
Conclusion d'un emprunt :			
100.000 obligations, VN : 100 D ;			
PE = 98 D ; PR = 105 D			
Prime de remboursement =			
(VR - PE) x nombre d'obligations = (105 - 98) x 100.000			
dito			
<b>2731</b> Frais d'émission des emprunts		30.000	
<b>532</b> Banque			30.000
Règ. des frais d'émission des emprunts			

### Exercice 6 :

#### 1) Définition de l'hypothèque :

Droit réel accessoire grevant un immeuble et constitué au profit d'un créancier pour garantir le paiement d'une dette ou l'exécution d'une obligation, sans qu'il y ait dépossession ou dessaisissement du débiteur ou du propriétaire.

#### 2) Comptabilisation des opérations

##### (a)

- Frais d'inscription : 200.000 D x 0,2% =	400 D	payable à la rédaction de l'acte
- Frais d'acte = 200.000 D x 1% =	2.000 D	payable à la rédaction de l'acte
- Frais de main-levée : 200.000 D x 0,2% =	400 D	sont dus après le remboursement de l'emprunt

## Fonctionnement des comptes

### Actifs et passifs non courants

Pour les frais de mainlevée plusieurs cas se présentent :

- on peut comptabiliser ces frais dans le compte «273 Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts» par le crédit du compte «1688 Autres dettes non courant».
- on peut considérer que 0,2% est négligeable au montant total 200.000 D. Donc on ne passe rien.
- on peut aussi considérer que les frais de main-levée sont assimilés aux dépenses engagées pour une grosse réparation et on constate une provision chaque année pour le montant calculé en pourcentage au prorata des intérêts rattachables à l'exercice. On opte pour la dernière solution.

#### (b) Calcul de l'intérêt :

##### 1) Présentation du tableau de remboursement d'emprunt :

Date	Annuité	Intérêt	Capital à rembourser	Capital restant dû
10/04/2000				200.000,000
10/04/2001	51.518,491	18.000,000	33.418,491	166.581,509
10/04/2002	51.418,491	14.992,335	36.426,156	130.155,353
10/04/2003	51.418,491	11.713,981	39.704,510	90.450,843
10/04/2004	51.418,491	8.140,575	43.277,916	47.172,927
10/04/2005	51.418,491	4.245,563	47.172,927	0
Total	257.092,455	57.092,454	200.000,000	

$$a = K \times [1 / (1 - (1 - i) - n)] = 200.000 \times [1 / (1 - (1,09) - 5)]$$

##### 2) Comptabilisation des écritures au 10/04/98 et au 31/12/2000

Date	Comptes	Montant	Montant
10/04/2000	<b>532</b> Banque <b>273</b> Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts <b>1621</b> Emprunts bancaires Emprunt hypothécaire obtenu auprès de la banque	197.600,000 2.400,000	200.000,000
31/12/2000	<b>1621</b> Emprunts bancaires <b>505</b> Echéance à moins d'un an Echéance du 10/04/2001	33.418,491	33.418,491
dito	<b>686</b> Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières <b>15</b> Provisions pour risques et charges financières Quote-part des droits de main-levée rattachable à l'exercice : (400 x 18.000) / 57.092,454	126,111	126,111
dito	<b>65116</b> Intérêts des emprunts <b>5085</b> Intérêts courus sur emprunts non courants Intérêt à payer relatif à l'exercice 2000 : (18.000 x 260) / 365 = 12.821,917	12.821,917	12.821,917
dito	<b>686</b> Dotations aux amortissements et aux provisions - charges financières <b>273</b> Frais d'émission 2.400 / 57.092,454 x 12.821,917 =	538,995	538,995

##### Modalité de rattachement des frais d'émission d'emprunt :

A terme du § 28 de la norme comptable n° 10 relative aux charges reportées «les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus».